

Centre national de la fonction publique territoriale

Arrêté du 28 avril 2020 portant report de la date limite de dépôt des dossiers de candidature et portant report des épreuves d'admissibilité et d'admission de l'examen professionnel d'ingénieur en chef territorial 2020

NOR : *FPTC2010847A*

Par arrêté du président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 28 avril 2020, la date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux 2020 est reportée au 16 juin 2020, le cachet de la poste faisant foi.

Aucun dossier posté au-delà de cette date ne sera pris en compte.

Le calendrier des épreuves d'admissibilité et d'admission de l'examen professionnel pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux 2020 est modifié selon les dispositions suivantes.

L'épreuve d'admissibilité aura lieu à Paris à compter du 13 octobre 2020.

L'épreuve d'admission se déroulera à Paris à compter du 27 janvier 2021.